SOLIGNAC - SIVOM

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2022DELSIV008 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 05/07/2022

Objet : ATEC87 COMPTENCE INFORMATIQUE

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Divers

Date de télétransmission : 06/07/2022 Agent de transmission : Aude MUHLEBACH

Acte : 20220706113151662.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-248719205-20220705-2022DELSIV008-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 06/07/2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT : **HAUTE VIENNE**
Arrondissement : **LIMOGES**
Canton : **CONDAT/VIENNE**
Syndicat : **SIVOM SOLIGNAC – LE VIGEN**

Nombres de membres	
En Exercice	12
Présents	8
Votants	12

Date de convocation
28/06/2022

Date d'affichage
06/07/2022

Objet de la délibération
ATEC87 : COMPETENCE INFORMATIQUE

Délibération n° 2022DELSIV008
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SIVOM SOLIGNAC LE VIGEN
Séance publique du 05 juillet 2022

Les membres du Comité du SIVOM régulièrement convoqués se sont réunis à la salle du Moulin de Quatre de Solignac après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Président.

Présents : Mmes COMES, RAMBERT,
MM. PORTHEAULT, RECORD, COLDEBOEUF, AUXEMERY, POISON, GOURINCHAS.
Absent et excusé :

- M. Jean-Pierre Chazelas donne pouvoir à M. Claude Gourinchas,
- M. Jean-Michel Aufort donne pouvoir à M. Serge Auxemery,
- M. Jean-Luc Bonnet donne pouvoir à M. Serge Auxemery,
- Mme Laure Fernandes donne pouvoir à M. Fabrice Record,
- M. BIASSE est absent excusé.

M. Stéphane COLDEBEOUF a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président expose à l'Assemblée, que jusqu'au 31/12/2022, les logiciels « métiers » comme la comptabilité, l'état-civil, etc… sont des logiciels édités par l'ATEC87 (Agence technique de la Haute-Vienne).
L'ATEC 87 est une agence d'assistance technique de la Haute-Vienne au service des collectivités rurales du département pour les voiries, les bâtiments et l'informatique. Les mises à jour concernant la comptabilité (passage en M57 nouvelle nomenclature) ne se fera pas.
Suite à une consultation auprès de 4 prestataires (en collaboration avec 4 autres communes), la société CERIG (basée à Pierre-Buffière) a été retenue.
M. le Président propose à l'Assemblée, de ne plus adhérer à la compétence informatique auprès de l'ATEC87 à compter du 1er janvier 2023.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré :
Par 12 voix pour, 0 contre, 0 abstention.
Approuve la fin de l'adhésion du SIVOM Solignac-Le Vigen à la compétence informatique de l'ATEC87, à compter du 1er janvier 2023.

Pour extrait certifié conforme
Le Président,

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE ★ SOLIGNAC LE VIGEN 87110

Alexandre PORTHEAULT

Certifié exécutoire par Alexandre PORTHEAULT, Président
Compte tenu de la transmission en Préfecture le 06/07/2022
Et la publication le 06/07/2022
Le Président,

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE ★ SOLIGNAC LE VIGEN 87110